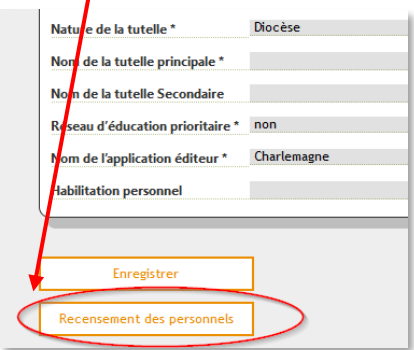
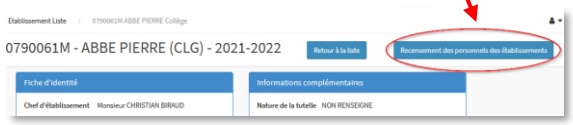


	ANGE Recensement Personnels OGEC d'établissements	Fiche Technique 3 bis
12 juin 2024	QUAND : Avant le 28 Septembre	

Où saisir les données ?

Depuis Ange 1D	Depuis Ange 2D
<p>Dans la fiche établissement, onglet : Informations générales, tout en bas de la page, un lien : [Recensement des personnels] a été ajouté</p> 	<p>Une fois un établissement sélectionné, sur la première ligne, un lien : [Recensement des personnels] a été ajouté</p> 

Comment saisir les données ?

Une fois cliqué sur le lien, la fenêtre s'affiche (la présentation est identique, que l'on soit sur Ange 1D ou Ange 2D. Eventuellement, la liste des établissements rattachés à l'ensemble scolaire à OGEC unique est affichée.

Recensement des personnels des établissements - 2021-2022

(Hors chef d'établissement)

Dénomination

Ensemble scolaire : GROUPE SCOLAIRE SAINT-ETIENNE

Établissements qui composent l'ensemble scolaire :	Code Rne	Nom établissement	Degré	Ville siège
	0890067P	LYCEE SAINT ETIENNE	2D	SENS
	0891055N	COLLEGE ST ETIENNE	2D	SENS
	0890813A	Ecole Sainte Paule	1D	SENS
	0890812Z	Ecole Jeanne D'arc	1D	SENS

Personnels uniquement de droit privé

	Nombre de personnes physiques	Total en équivalent temps plein
Personnels non cadres :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Personnels cadres :	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Enseignants ayant en plus de leur contrat avec l'État, un contrat avec l'OGEC

	Nombre de personnes physiques	Total en équivalent temps plein
	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Le nombre d'ETP ne peut être supérieur au nombre de personnes physiques
 Dans le cas d'un ensemble scolaire, ne remplir qu'une seule fois la grille pour l'ensemble des établissements de l'ensemble scolaire
 Ne pas comptabiliser les chefs d'établissement dans chacun de ces tableaux

Enregistrer

CAEC SI

Contact : 02.99.85.00.16 – ange.support@enseignement-catholique.bzh

Ressources : <https://www.caecsi.bzh/>

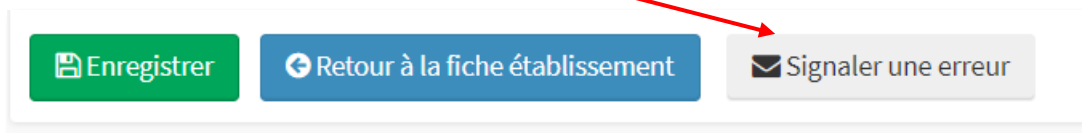
	ANGE Recensement Personnels OGEC d'établissements	Fiche Technique 3 bis
12 juin 2024	QUAND : Avant le 28 Septembre	

Le chef d'établissement ou la personne habilitée doit renseigner les champs prévus à cet effet. Pour valider la saisie, cliquez sur le bouton [Enregistrer]

Règles de gestion :

- Le nombre d'ETP ne peut être supérieur au nombre de personnes physiques,
- Dans le cas d'un ensemble scolaire à OGEC unique, ne remplir qu'une seule fois la grille pour **l'ensemble** des établissements de l'OGEC,
- Ne pas comptabiliser les chefs d'établissement dans chacun de ces tableaux.

Si vous constatez une erreur concernant le rattachement d'établissements, vous disposez d'un lien permettant d'en informer votre Observateur académique.



Votre mél s'affiche automatiquement dans la zone prévue à cet effet.

Complétez le message par les informations comportant une anomalie

Contactez votre Observateur académique par mail


Veuillez saisir votre message. Nous le traiterons dans les plus brefs délais.

Mon email : *

sylvie

Mon message : *

Courriel envoyé par SYLVIE
 Année scolaire - 2023-2024
 Ogec - OGEC COLLEGE I
 Etablissement - COLLEI

 J'envoie le mail

CAEC SI

Contact : 02.99.85.00.16 – ange.support@enseignement-catholique.bzh

Ressources : <https://www.caecsi.bzh/>